

15 juin 2018 -17:21

Appartient à [Conseil des ministres du 15 juin 2018](#)

Dispositions diverses relatives au travail

Sur proposition du ministre de l'Emploi Kris Peeters, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi portant des dispositions diverses relatives au travail.

L'avant-projet a pour but de modifier différentes dispositions qui tombent dans le domaine de l'emploi, du travail et de la concertation sociale. Ces dispositions ont principalement trait à :

- l'élargissement de la notion d'enfant en situation de handicap dans le cadre de certains congés
- les exclusions dans le cadre du reclassement professionnel
- les projets pour une organisation du travail tournée vers l'avenir
- les salaires de départ pour les jeunes
- le remplacement, dans différentes lois du droit du travail, de la référence à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel
- le remplacement, dans différentes lois du droit du travail, de la référence à la Commission de la protection de la vie privée
- les modifications liées à l'introduction du nouvel intitulé de la loi du 22 mai 2001 relative à la participation des travailleurs au capital des sociétés et à l'établissement d'une prime bénéficiaire pour les travailleurs
- les modifications de la loi du 22 mai 2001 relative à la participation des travailleurs au capital des sociétés et à l'établissement d'une prime bénéficiaire pour les travailleurs
- le service d'information et de recherche sociale

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Kris Peeters, Vice-Premier ministre et
ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs,
chargé du Commerce extérieur

Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique